

Belles familles de soldats Servant

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Servant Célestin** donne les informations suivantes :

Lors du conseil de révision de la classe 1894, il a déclaré résider à Montjoie et être cordonnier.

Il est né le 15 février 1874 à Montjoie (Ariège), fils de Feu Jean Servant et de Dedieu Célestine, domiciliée à Montjoie.

Il avait les cheveux et les sourcils et les yeux châtain foncé, le front découvert, le nez pointu, la bouche moyenne, le menton rond et le visage ovale. Il mesurait 1.74 m. Il avait un degré d'instruction de 2.



Pour son service militaire, il a été affecté au 18° régiment d'artillerie de Toulouse, mis en route isolément le 16 novembre 1895, arrivé au corps et canonnier de 2° classe le dit jour.

Nommé 1^{er} canonnier servant le 6 août 1897.

Envoyé en congé le 13 septembre 1898, en attendant son passage dans la réserve qui aura lieu le 1^{er} octobre 1898. Certificat de bonne conduite accordé.

A accompli une 1^{ère} période d'exercices au 18° RA du 16.09 au 13.10.1901.

A accompli une 2° période d'exercices au 18° RA du 17.10 au 13.11.1904.

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1908.

Le 31 août 1909, il a déclaré habiter Cazères (Haute-Garonne).

A accompli une période d'exercices au 18° RA du 25.08 au 2.09.1910.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 5 janvier 1915.

Détaché à la poudrerie nationale de Toulouse du 18 août 1915 au...

Passé au 14° régiment d'infanterie de Toulouse le 1^{er} juillet 1917.

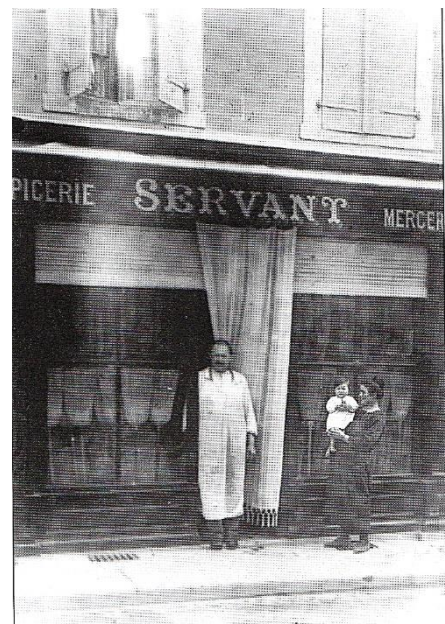
Envoyé en congé illimité de démobilisation le 5 février 1919, au dépôt démobilisateur du 23° régiment d'artillerie à Toulouse, se retire à Cazères. Situation de famille : veuf.

Libéré des obligations du service militaire le 1^{er} octobre 1922.

Campagnes :

Contre l'Allemagne : du 5.01.1915 au 17.08.1915

Après la guerre, Servant Célestin tenait avec son épouse Rosa une épicerie mercerie comme l'indiquent les documents joints datés de 1923, tirés des livres de Robert et Anne Foch « Cazères et ses environs » (Tome I et II).



Extraits de l'historique du 18° RA : (source Gallica.bnf) :

Durant tout l'hiver 1914-1915, les combats sont incessants : les tranchées Brunès, Mesnil-les Hurlus, Perthes-les-Hurlus, sont l'objet de luttes coûteuses mais splendides que l'histoire oubliera peut-être trop tôt.



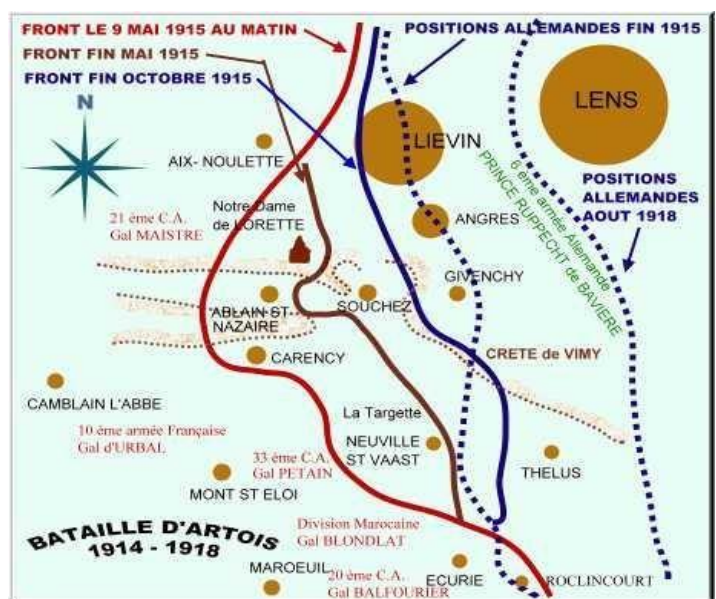
Des sections du régiment sont détachées en des positions très avancées pour la destruction des défenses accessoires et font preuve des plus belles qualités techniques et militaires : Le 18e contribue très largement par son appui aux progrès réalisés dans la région.

Le 3 avril 1915, seulement, le régiment est relevé. Mais son repos ne peut-être de longue durée. La bataille d'Artois se prépare et le 18e a donné, déjà trop de preuves de sa valeur et de son endurance pour n'y point prendre part.

Du 9 au 16 mai, il soutient les attaques de l'infanterie sur le front Roclincourt-Neuville-Saint-Vaast-Carency ; et du 16 au 25, il brise par ses feux les retours offensifs de l'ennemi.

Pendant 10 mois, le régiment se fait la sentinelle d'Arras. Certaines unités sont en position dans les quartiers les plus bombardés de la cité :

La 3e batterie (capitaine BONNEVAL) soumise à des tirs très violents et subissant de lourdes pertes remplit sa mission jusqu'au bout sans plaintes ni lassitude : elle est citée à l'ordre du corps d'armée.



*
* *

Autre famille Servant

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Servant Georges Maurice** donne les informations suivantes :

Lors du conseil de révision de la classe 1911, il a déclaré résider à Cazères et être journalier.

Il est né le 10 octobre 1891 à Paris (Seine), fils de Feu Dominique Servant et de Gaudard Marie Eugénie, domiciliée à Cazères.

Il avait les cheveux et les yeux châtain moyen, le front vertical, le nez rectiligne et le visage ovale.

Il mesurait 1.68 m. Il avait un degré d'instruction de 2.

Pour son service militaire, il a tout d'abord obtenu un sursis d'incorporation (article 21, soutien de famille) en 1912. Il a renoncé au sursis le 2 octobre 1912.

Il a été affecté au 57° régiment d'artillerie de Toulouse, le 8 octobre 1912, arrivé au corps et canonnier de 2° classe le dit jour.

Parti aux armées le 10 août 1914.



Passé au 62° régiment d'artillerie le 17 août 1916.

Passé au 63° régiment d'artillerie (Défense contre avion, DCA) le 1^{er} octobre 1917.

Décédé des suites de maladie contractée en service commandé le 3 décembre 1918, à l'ambulance 1/12. Avis du Ministre de la guerre du 7 janvier 1919.

Servant Georges est inhumé au carré militaire de Reims Ouest (Marne), tombe individuelle n° 13. Dans ce carré militaire reposent 478 Poilus de la guerre 1914-1918.

Campagnes : contre l'Allemagne : du 2.08.1914 au 3.12.1918.

Intérieur (campagne simple) : du 2.08.1914 au 9.08.1914,

Aux armées (campagne double) : du 10.08.1914 au 11.11.1918,

Aux armées (CS) : du 12.11.1918 au 3.12.1918.

Dans les archives nationales, on peut lire :

Servant Georges Maurice né le 10 octobre 1891 à Paris 16° (Seine), 2° canonnier servant au 63° régiment d'artillerie, mort pour la France le 3 décembre 1918, à l'ambulance 1/12 à Reims (Marne) suite de maladie contractée en service commandé.

Acte transcrit le 9 août 1919 à Cazères.

Le nom de Servant Georges est gravé sur le monument aux morts de Cazères.

Extraits de l'historique du 57° RA (source Wikipédia) :

Le **57^e régiment d'artillerie**, créé en 1911 à Toulouse était le régiment d'artillerie de campagne du 17^e corps d'armée, sous les ordres du colonel Taurignac. Recevant son étendard des mains du président de la République, il est engagé dès le mois d'août 1914 et reçoit son baptême du feu le 24 août dans la région de Neufchâteau.

Ses batteries alignent leurs célèbres canons de 75 mm dans les offensives de la Marne où, après plusieurs citations de ses pièces et de ses batteries à l'ordre des corps d'armée, le régiment est cité pour la première fois à l'ordre de l'armée.

Après s'être battu en Champagne en 1915 et 1917, puis dans l'Artois de 1916 à 1917, il participe aux combats de Verdun, gravant autour de [Douaumont](#) d'autres pages glorieuses de son existence.

LA D. C. A. et le 63° DCA

Les unités d'artillerie de défense contre aéronefs ont surgi au cours de la lutte, rendues nécessaires par le grand développement que prit l'aviation dans la bataille. Leur rôle fut d'attaquer l'avion ennemi dans toutes ses missions. Aux abords immédiats des lignes, d'interdire l'accès de nos secteurs aux avions de reconnaissance et surtout de gêner les observateurs dans leur mission de repérage ou de réglage. Dans nos arrières-lignes et à l'intérieur, de protéger les points sensibles visés par les escadrilles ennemies au cours de leurs raids de bombardement : gares, dépôts de munitions, magasins d'approvisionnements, cantonnements, états-majors et aussi les populations des villes et villages qui, bien que sans importance stratégique, furent soumis à tant de cruelles attaques.

Ce rôle, d'une importance tactique de plus en plus grande, avec la menace croissante de l'aviation, et d'un caractère profondément humain, était bien peu facile à remplir. Comment interdire l'accès de l'espace immense, le jour et la nuit, à l'avion si rapide, si petit et si hardi ? Ce n'était guère possible. Mais on chercha du moins à lui rendre difficile l'accomplissement de sa mission et on fut amené à échelonner des pièces tout le long de la ligne de feu et à en accumuler une densité plus grande dans les secteurs à grande activité et à l'arrière, autour des points sensibles. Pour cela, on créa de petites unités d'une pièce au début, puis de deux pièces : ce furent les postes demi-fixes qui devinrent les sections à effectif de vingt à trente hommes, un adjudant ou un officier. Les sections combattaient dans des groupes ou groupements, mais elles ne s'y trouvaient rattachées que d'une façon provisoire en nombre du reste variable et chacune d'elles restant susceptible d'être déplacée indépendamment des autres. De sorte que l'unité tactique fut la section et que chaque section, durant la campagne, suivit une trajectoire personnelle. Beaucoup de liens étroits cependant réunissaient ces sections.

Les effectifs des unités anti-aériennes, surtout après 1916, année de Verdun, furent recrutés parmi les inaptes à l'infanterie, à la cavalerie et à l'artillerie. Ainsi, cadres et hommes de troupe, presque tous changés d'arme pour blessures, sont dans des conditions physiques qui les rapprochent déjà les uns des autres. Puis tous ont fait un stage au Centre d'Arnouville, ce foyer de la D. C. A., où les sections sont constituées et mises en route pour le front. Et là, au contact du lieutenant-colonel PAGEZY et de ses collaborateurs, en même temps que leur instruction, ils ont acquis l'esprit particulier de leur arme nouvelle. C'est là qu'ils font connaissance avec leur nouveau matériel, sans cesse perfectionné. Enfin, au front, pendant les labeurs et parfois les déceptions d'une lutte spéciale, au milieu de la masse des autres combattants qui englobent les sections, la physionomie de l'arme se précise. C'est en effet dans le succès, les fatigues et les dangers que l'esprit de corps s'accuse. Les succès furent rares d'abord, tant le tir contre avions est chose délicate. Puis la nécessité d'exécuter des manœuvres de force et des travaux très durs avec un personnel diminué physiquement fut une source de dures épreuves aggravées par l'insuffisance de moyens des petites unités.

De grandes difficultés d'ordre technique et d'ordre matériel attendaient donc au front nos unités et les dangers devaient parfois rappeler singulièrement à leurs combattants le temps où ils étaient fantassins ou artilleurs. Ainsi de profondes affinités dues à la communauté d'origine et de formation, à la similitude des épreuves et à l'identité de la mission ont créé, puis développé un très vif esprit de corps entre nos sections. Et, prenant part d'une façon continue à la grande bataille que fut cette guerre, elles apparaissent, entraînées dans un même vaste mouvement, comme les éléments d'une même grande unité tactique qui est notre 63^e Régiment. Il ne nous sera pas possible de suivre chacune de nos unités pendant toute sa carrière ; elles sont trop nombreuses. Nous n'avons pu que puiser dans les renseignements mis à notre disposition les faits saillants et les grouper de façon à donner une idée d'ensemble de la part glorieuse prise à la grande guerre par le 63^e D. C. A.